

COMMUNE LE THOU
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025

Délibération n° 2025-09-11-1

Décision modificative n°4

Monsieur le Maire informe que les plantations du cœur doivent être renforcées. Les crédits n'étant pas suffisamment prévus à l'opération.

Il propose la décision modificative suivante :

Section d'investissement

Dépenses

Opération n° 611 art. 2121 + 14 000.00 €

Opération n° 601 art. 2151 - 14 000.00 €

La délibération est acceptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-09-11-2

Budget annexe Logements La Gare. Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe que les crédits relatifs au remboursement du capital de l'emprunt n'ont pas été prévus.

Il propose la décision modificative suivante :

Section d'investissement

Dépenses

Article 1641 : + 1 548.00 €

Article 2313 : - 1 548.00 €

La délibération est acceptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-09-11-3

Contrat d'assurance des risques statutaires

Le contrat actuel arrive à échéance le 31/12/2025.

SMACL ASSURANCES propose pour 2026-2031, les taux suivants avec 10 jours de franchise.

Agents CNRACL : 8.80%

Agents IRCANTEC : 1.50%

La délibération est acceptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-09-11-4

Convention de mise à disposition d'une citerne hors sol de lutte extérieur contre l'incendie

La citerne de La Chapelle va être installée et va bénéficier à la coopérative agricole Terre Atlantique.

Une convention de mise à disposition doit être rédigée entre la commune et la coopérative agricole.

La délibération est acceptée à l'unanimité

Délibération n° 2025-09-11-5

Adhésion de la commune de Surgères à Eau 17 pour les compétences assainissement collectif et non collectif

Le comité syndical d'Eau 17 a accepté l'adhésion de la commune de Surgères pour les compétences assainissement collectif et non collectif.

Les communes membres doivent se prononcer sur cette adhésion.

La délibération est acceptée à l'unanimité

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **vendredi 12 septembre 2025**